

## Autorisation, procuration ou révocation

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui désire donner une autorisation ou une procuration à une personne désignée pour lui donner accès aux renseignements personnels ou aux documents que le ministère de la Sécurité publique (MSP) détient à son sujet ou pour lui permettre d'agir en son nom auprès du MSP. Il s'adresse également à toute personne qui désire révoquer une autorisation ou une procuration signée antérieurement. Toutefois, le même formulaire ne peut être utilisé pour donner et révoquer une autorisation ou une procuration. Il faut remplir des formulaires distincts, soit un formulaire par action demandée.

**Note** – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

Section 1 – Identification du sinistré								
Nom et prénom					Numéro de dos	Numéro de dossier		
Adresse (numéro, rue, appartement)								
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal	N° tél. (résidence)		-	
					N° tél. (autre)		-	
Section 2 – Identification de la personne désignée  Note – Si la personne désignée est un entrepreneur en construction, remplir cette section et puis passer à la section 4.								
Nom et pr	énom	Nom de l'entreprise (s'il y a lieu)						
Adresse (numéro, rue, appartement)			Adresse courriel					
Ville, village ou municipalité		Province		Code postal	N° tél. (résidence)		-	
					N° tél. (autre)		-	
Section 3 – Choix du sinistré								
Choisir 1 des 2 options suivantes, initialer puis signer la section 6. L'autorisation ou la procuration demeure en vigueur pendant tout le traitement du dossier, soit jusqu'à sa fermeture, sauf lorsqu'elle devient impossible à exécuter ou lorsque le sinistré la révoque à la section 5.								
	Autorisation							
Initiales	J'autorise le MSP à communiquer, sur demande, à la personne désignée, dont le nom figure à la section 2, des renseignements ou des documents au dossier dont le numéro est inscrit à la section 1.							
	Procuration							
Initiales	J'autorise la personne désignée dont le nom figure à la section 2 à agir en mon nom et à me représenter auprès du MSP pour le traitement complet de mon dossier d'aide financière dont le numéro est inscrit à la section 1. À ce titre, elle est autorisée notamment à recevoir toute communication écrite en lien avec mon dossier, à recevoir les appels téléphoniques des représentants du MSP, à effectuer les choix concernant l'aide financière (réparation, allocation de départ, déplacement de ma résidence principale, etc.) et à transmettre au MSP tous les documents nécessaires au traitement de mon dossier.							
Section 4 – Autorisation lorsque la personne désignée est un entrepreneur en construction (voir section 2)								
Remplir cette section, initialer puis signer la section 6. L'autorisation demeure en vigueur pendant tout le traitement du dossier, soit jusqu'à sa fermeture, sauf lorsqu'elle devient impossible à exécuter ou lorsque le sinistré la révoque à la section 5.								
	Autorisation							
Initiales	J'autorise le MSP à communiquer, sur demande, à l'entrepreneur en construction désigné, dont le nom figure à la section 2, des renseignements ou des documents au dossier dont le numéro est inscrit à la section 1, seulement pour les travaux dont il a la responsabilité.							
N° RBQ de l'entrepreneur :								
Section 5 – Révocation								
Remplissez cette section seulement si vous désirez révoquer une autorisation ou une procuration.								
Par la présente, je désire révoquer ☐ l'autorisation ou ☐ la procuration qui a été donnée à:								
Signature du sinistré :						AAAA /	MM / JJ	
Section 6 – Signature du sinistré et de la personne désignée								
Signature du sinistré :					Date :	AAAA /	MM / JJ	
Signature de la personne désignée :					Date :	AAAA /	MM / JJ	